



FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière

Rapport annuel

2010

1701, rue Parthenais,
local E.S.43
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: 1 514 596-3220
Fax: 1 514 590-6885
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Mot du Président	3
Mot du Secrétaire général	4
1. Présentation de FRANCOPOL	5
1.1 Profil organisationnel	5
1.1.1 Mission, vision et valeurs	5
1.1.2 Services offerts	5
1.1.3 Membres	5
1.2 Structure de FRANCOPOL	7
1.2.1 Assemblée générale	7
1.2.2 Bureau international	7
1.2.3 Comité de direction	7
1.2.4 Conseil des Sages	7
1.3 Faits saillants	8
1.3.1 Développement du réseau	8
1.3.2 Activités	8
1.3.3 Communications	8
1.3.4 Développement technologique	8
2. Présentation des résultats pour l'année 2010	9
2.1 Orientation 1 - La consolidation du réseau	9
2.2 Orientation 2 - Le développement des pratiques	11
2.3 Orientation 3 - L'information et les communications	13
2.4 Orientation 4 - Le développement technologique	14
3. ÉTATS FINANCIERS	15
4. RESSOURCES HUMAINES	18
4.1 Comité de direction	18
4.2 Bureau International	19
4.3 Équipe du secrétariat général et de la trésorerie	19
4.4 Coordonnateurs des comités techniques	20



FRANCOPOL a maintenant deux ans d'existence et peut se féliciter désormais de son assise et du développement de ses activités. Les objectifs fixés pour l'année 2010 ont été atteints.

L'ouverture du réseau vers les pays francophones du Sud et principalement vers l'Afrique a été étendue. Nous avons développé cette année plusieurs projets régionaux en faveur de ces pays. L'organisation d'un atelier régional sur le renforcement des capacités policières en matière de droit des enfants à Cotonou au Bénin est un exemple de notre capacité à aider au développement de ces pays. Cette action a pu être réalisée grâce à un partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le portail d'accès au Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) a permis de faire connaître les qualités et la diversité des formations dispensées par les écoles et les centres de formations du réseau. Ce programme ambitieux de formation nous a donné la possibilité de nous ouvrir vers d'autres institutions.

L'Organisation internationale de la Francophonie nous fait aujourd'hui confiance et nous permet de développer de nombreuses activités, avec des objectifs et des valeurs communes. Notre association a depuis cette année pris toute sa place dans la francophonie. La formation policière demeure l'outil incontournable pour permettre à nos institutions respectives à mieux aider à la participation du changement vers un meilleur respect et une protection accrue des droits de l'Homme.

Fort de notre développement et des valeurs déployées, notre réseau ne cesse de s'agrandir. Depuis cette année, FRANCOPOL compte une vingtaine d'institutions policières de langue française. Demain, en répondant encore mieux aux besoins de ses adhérents, notre réseau pourra accueillir de nombreux nouveaux membres. L'année 2011 s'annonce riche en développement pour FRANCOPOL puisque la France aura le privilège d'organiser en juin à Paris le 2e congrès international de notre association. Je reste persuadé que cette rencontre sera pour nous un moment privilégié d'échange et de partage de nos connaissances.

Émile Pérez
Président



Chers membres et partenaires,

L'année 2010 a marqué une nouvelle étape dans le développement de FRANCOPOL. Les bases solides mises en place en 2009 nous ont permis de nous concentrer sur notre raison d'être, soit de favoriser la collaboration et les échanges de bonnes pratiques entre nos membres.

À cet égard, il apparaît incontournable de souligner la création des comités techniques, ces groupes d'experts spécialisés sur des sujets d'intérêts policiers qui échangent leurs recherches et leurs bonnes pratiques. Cinq d'entre eux ont vu le jour en 2010 et d'autres sont déjà en cours de création. Cette collaboration accrue s'est également traduite par le biais des demandes de collaboration, moyen par lequel une organisation peut consulter les autres membres sur des sujets précis afin d'étalonner ses pratiques.

Tous ces échanges ont été favorisés par les outils technologiques mis à la disposition de nos membres. Le premier d'entre eux est sans aucun doute la plateforme de collaboration en ligne, le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir, dont le développement se poursuivra durant la prochaine année. Mentionnons à ce sujet que plusieurs projets ont été réalisés en 2010 afin de favoriser l'accès des pays du Sud à ces technologies.

Les défis de la prochaine année seront ceux reliés à la gestion d'une organisation en croissance, notamment de disposer des ressources humaines suffisantes pour gérer les différents projets ou encore de répondre aux besoins variés du nombre grandissant de membres. Loin de constituer des obstacles, ce sont au contraire des défis extrêmement stimulants que nous sommes prêts à relever afin de permettre au réseau de croître.

Claude Levac
Secrétaire général

1. Présentation de FRANCOPOPOL

1.1 Profil organisationnel

Créé en 2008, FRANCOPOPOL constitue le premier organisme international regroupant les membres de la communauté policière francophone. C'est un vaste réseau représentant plus de 350 000 policiers, gendarmes et chercheurs qui permet de contribuer activement au développement des pratiques policières par le biais de la formation et du partage des connaissances.

1.1.1 Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policière.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Valeurs

- Respect : Promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres.
- Intégrité : Promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

1.1.2 Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, c'est l'ensemble de son personnel qui a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible de:

- Assister aux activités organisées par le réseau et ses membres;
- Prendre part à des comités techniques;
- Accéder à la plate-forme de collaboration en ligne appelée le Carrefour de l'information et du savoir (CFIS);
- Envoyer des demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

1.1.3 Membres

Au 31 décembre 2010, FRANCOPOPOL comptait 22 organisations membres, dont 19 membres votants, deux membres associés, un membre observateur et un membre individuel.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Burkina Faso	
École nationale de police du Burkina Faso*	Membre votant
Belgique	
Centre d'études sur la police	Membre associé
Institut Provincial de Formation du Hainaut – Académie de Police Emilien Vaes	Membre votant
Police fédérale belge	Membre votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Membre votant
Canada	
Collège canadien de police	Membre votant
École nationale d'administration publique*	Membre associé
École nationale de police du Québec	Membre votant
Gendarmerie royale du Canada	Membre votant
Service de police de la Ville de Toronto	Membre observateur
Sûreté du Québec	Membre votant
Espagne	
Institut de la Sécurité publique de Catalogne	Membre votant
France	
Alain Bauer	Membre associé
Gendarmerie nationale	Membre votant
Police nationale	Membre votant
Luxembourg	
Police Grand-Ducale	Membre votant
Principauté de Monaco	
Sûreté publique de Monaco	Membre votant
Suisse	
Académie de police de Savatan	Membre votant
École régionale d'aspirants policiers de Neuchâtel	Membre votant
Institut Suisse de Police	Membre votant
Police cantonale de Fribourg	Membre votant
Police cantonale de Genève – Centre de formation de la police	Membre votant

* Nouveau membre. Non facturé en 2010.

1.2 Structure de FRANCOPOL

FRANCOPOL est un réseau international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts précisent que FRANCOPOL compte trois instances décisionnelles, soit l'Assemblée générale, le Bureau international et le Comité de direction, ainsi qu'une instance à rôle consultatif, le Conseil des Sages.

1.2.1 Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'Assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'Assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

1.2.2 Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver le budget annuel, le plan d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de 15 administrateurs élus par l'Assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le Comité de direction.

1.2.3 Comité de direction

Le Comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du Comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'Assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'Assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.

1.2.4 Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du Comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du Conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

1.3 Faits saillants

1.3.1 Développement du réseau

- Adhésion de 10 nouveaux membres;
- Adoption de nouveaux statuts;
- Mise en place d'une structure de tarification;
- Création de 5 comités techniques.

1.3.2 Activités

- Organisation et/ou participation à 4 conférences : sur le crime organisé (France), l'excellence dans la fonction de police (Belgique), l'usage de la force (Belgique), prévention en milieu scolaire (France);
- Organisation et/ou partenariat à 2 colloques : en cybercriminalité (Canada); terrorisme et radicalisation (France);
- Organisation et/ou participation à 2 ateliers : justice juvénile (Bénin), gestion des incidents critiques (Canada);
- Présentation et représentation du réseau à 6 événements : un forum sur la sécurité (Suisse), deux réunions de la Francophonie (Paris et Bruxelles); deux rencontres de l'ICANN (Belgique et Colombie), un sommet sur la cybercriminalité (Afrique du Sud).

1.3.3 Communications

- 10 demandes de collaboration diffusées et traitées;
- Publication et diffusion de deux bulletins Fr@ncopol aux membres et partenaires;
- Contribution à deux ouvrages publiés par l'Organisation internationale de la Francophonie.

1.3.4 Développement technologique

- 173 nouveaux inscrits au CFIS;
- Une soixantaine de documents ajoutés;
- Intégration de fenêtres de visionnement permettant l'intégration de vidéos en mode Flash;
- Développement d'une structure préliminaire d'un thésaurus;
- 1 activité de développement du CFIS dans trois pays africains.

2. Présentation des résultats pour l'année 2010

2.1 Orientation 1 - La consolidation du réseau

2.1.1 Établir le fonctionnement du siège

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Organiser les réunions des instances décisionnelles	Nombre de réunions des instances tenues en 2010	Tenue de deux réunions du Comité de direction et du Bureau international et d'une Assemblée générale avant le 31 décembre 2010	Atteint	Au cours de l'année 2010, FRANCOPOL a tenu quatre réunions du Comité de direction, deux du Bureau international et deux de l'Assemblée générale. La grande majorité de ces réunions se sont tenues par le biais de web-conférences ou par voie électronique.
Adopter les documents stratégiques	Adoption des documents stratégiques	Adoption des documents stratégiques avant le 31 décembre 2010	Atteint	Le rapport annuel, les états financiers et le rapport des vérificateurs 2009 ont été adoptés par l'Assemblée générale en novembre 2010.
Augmenter le nombre de ressources humaines	Nombre de ressources humaines impliquées	Au moins quatre personnes supplémentaires	Non atteint	Plusieurs personnes impliquées dans FRANCOPOL ont changé de poste au courant de l'année. Les postes laissés vacants ont tous été dotés. Cependant, aucune ressource supplémentaire ne s'est ajoutée en 2010.

2.1.2 Élaborer une stratégie de financement

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Rechercher du financement	Nombre de partenariats financiers obtenus	Au moins quatre projets financés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)	Partiel	Deux projets majeurs ont été financés par l'OIF cette année: un atelier de travail régional portant sur la formation policière en matière de justice juvénile qui s'est déroulé au Bénin et une tournée de déploiement du CFIS au Bénin, Mali et Togo. La limitation des ressources humaines disponibles pour la gestion des projets n'a pas permis de réaliser plus d'activités.
		Au moins un projet financé par l'Institut de la Francophonie numérique (IFN)	Atteint	L'IFN a financé trois projets en lien avec les activités du comité technique (CT) en cybercriminalité (rencontre du CT en Belgique en juin, participation d'un membre du CT à la 13e réunion d'AfriNIC en Afrique du Sud en novembre et participation d'un membre du CT à la 39e réunion de l'ICANN en Colombie en décembre). Il a également participé financièrement à l'organisation du colloque sur la cybercriminalité qui s'est tenu au Québec en avril.

		Soumission d'un projet à un organisme externe	Non atteint	Aucun nouveau bailleur de fonds n'a été sollicité en 2010.
		Partenariats financiers pour le congrès international 2011	S.O.	Reporté en 2011.

2.1.3 Accroître le nombre de membres

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Recruter de nouveaux membres	Nombre de nouveaux membres	100 % des membres potentiels ont été contactés	Partiel	Une liste de membres potentiels a été élaborée par le secrétariat général. De ce nombre, environ 20 % ont été contactés. Pour la Belgique cependant, 100 % des membres potentiels ciblés ont été approchés.
		Augmentation de 50 % du nombre de membres	Atteint	FRANCOPOL est passé de 13 à 22 membres, soit une augmentation de 70 %.

2.1.4 Accroître l'accès au réseau par les technologie

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Ajouter des contenus thématiques sur le site internet	Volume des informations	Au moins trois thématiques alimentées	Partiel	Une section cybercriminalité a été ajoutée au site.
Distribuer des accès au CFIS	Nombre d'accès au CFIS	Augmentation d'au moins 100 %	Partiel	En fin d'année 2010, 488 accès au portail CFIS sont actifs. 173 nouveaux accès ont été attribués en cours d'année.
Déposer des documents dans la collection	Nombre de nouveaux documents déposés	Augmentation d'au moins 50 % du nombre de documents	Atteint	En fin d'année 2010, 128 documents sont disponibles dans la collection. De ce nombre, 67 ont été déposés en 2010.
Offrir l'accès au CFIS pour les pays du Sud	Nombre d'actions favorisant l'accès	Au moins un projet développé favorisant l'accès pour les pays du Sud	Atteint	Un représentant de FRANCOPOL s'est rendu dans les écoles et services de police et de gendarmerie du Bénin, du Mali et du Togo en décembre pour présenter le CFIS et former des utilisateurs.

2.2 Orientation 2 - Le développement des pratiques

2.2.1 Accroître les échanges virtuels

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Création de comités techniques	Nombre de comités techniques	Au moins trois comités techniques fonctionnels	Atteint	Cinq comités techniques ont été officiellement lancés cette année et ont tenu au moins une réunion : approche par compétence, cybercriminalité, études et recherche, partage documentaire et gestion des incidents critiques et négociation en situation de crise.

2.2.2 Accroître la coopération

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Mettre des experts à disposition	Nombre de participations d'experts à des activités	100 % des demandes d'experts ont été répondues	Partiel	FRANCOPOL a mis à disposition un expert CFIS, mais a dû refuser une demande du même type en raison de la non-disponibilité de l'expert.
Participer à des tables de concertation	Nombre de participations à des tables de concertation	Participation à une table de concertation	Atteint	Des membres du comité technique cybercriminalité ont représenté FRANCOPOL lors d'une réunion de l'ICANN et lors du sommet de l'Afrinic.
Favoriser l'appui aux polices francophones en maintien de la paix	Nombre de projets	Réalisation d'au moins un projet	S.O.	Les efforts réalisés par FRANCOPOL sur les questions de maintien de la paix ont été concentrés sur la mise en place d'un comité technique qui tiendra sa première activité au début 2011.
Contribuer au renforcement d'Haïti	Nombre d'actions en vue de contribuer au renforcement	Élaboration d'un projet visant le renforcement	S.O.	Il a été déterminé au cours de l'année que la mise en place d'un tel projet dans les mois suivant le séisme était prématurée.

2.2.3 Favoriser le réseautage lors de rassemblements

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Organiser un congrès international	% d'avancement du comité organisateur	Au moins 50 % du congrès organisé d'ici le 31 décembre 2010	Partiel	Un comité organisateur a été mis en place à la fin 2010 et l'organisation du congrès se poursuivra en 2011.
Organiser des conférences	Nombre de conférences	Au moins quatre conférences	Atteint	Organisation et/ou participation à 4 conférences : sur le crime organisé (France), l'excellence dans la fonction de police (Belgique), l'usage de la force (Belgique), la prévention en milieu scolaire (France).

Organiser un atelier de travail en Afrique	Nombre d'ateliers de travail	Tenue d'au moins un atelier	Atteint	Organisation d'un atelier de travail sur la formation policière à l'application des normes internationales en matière de justice juvénile à Cotonou au Bénin en décembre 2010.
--	------------------------------	-----------------------------	---------	--

2.2.4 Accroître les activités de recherche et de veille

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Réaliser un recueil d'auteurs	Publication	Rédaction du recueil avant le 31 décembre 2010	Atteint	FRANCOPOP a participé à la rédaction de deux chapitres dans l'ouvrage intitulé « La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone » publié par l'OIF en mars.
Réaliser une lettre d'information	Nombre de lettres envoyées à la liste de distribution	Au moins cinq lettres publiées	Non atteint	Cet objectif a été revu en cours d'année, car le nombre de ressources humaines limitées travaillant au sein du secrétariat général ne permet pas sa réalisation.

2.3 Orientation 3 – L'information et les communications

2.3.1 Informer les organisations internationales

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Assurer la représentation de FRANCOPOL auprès de l'OIF et autres organisations internationales	Nombre d'activités auxquelles FRANCOPOL a participé	Représentation de FRANCOPOL assurée lors d'au moins 2 activités	Atteint	Participation du Président aux Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie en mai à Paris et à la réunion de lancement de l'ouvrage sur la réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone en septembre à Bruxelles.

2.3.2 Faire connaître FRANCOPOL

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Assurer la couverture des événements par les médias	Nombre d'articles et de mentions dans les médias	100 % des événements pertinents sont couverts	S.O.	La revue de presse n'ayant pas été réalisée de façon continue au cours de l'année, il est impossible de mesurer cet indicateur.
Publier un bulletin en collaboration avec les membres	Fréquence de publication	Publication d'au moins 3 bulletins	Partiel	Deux bulletins FR@NCOPOL ont été publiés en 2010.
Diffuser une lettre d'information auprès des administrateurs	Fréquence de diffusion	Diffusion de la lettre au moins une fois par mois	Partiel	Trois lettres d'informations ont été envoyées aux administrateurs.
Informier le personnel des organisations membres	Fréquence de diffusion	Augmentation de 100 % de la notoriété du réseau au sein des organisations membres	S.O.	L'indicateur qui avait été préalablement choisi ne permettait pas de mesurer adéquatement l'atteinte de la cible. Cet indicateur n'a donc pas été mesuré.

2.4 Orientation 4 – Le développement technologique

2.4.1 Site Internet *www.francopol.org*

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Ajout de blogues et de wikis	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Non atteint	Le responsable du développement technologique est à la recherche d'une application pouvant répondre aux besoins de FRANCOPOL.

2.4.2 Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir

Action	Indicateur	Cible	Résultats	Commentaires
Adapter l'identification visuelle du site	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Atteint	Le portail est maintenant identifié à l'image de FRANCOPOL.
Ajouter un thésaurus pour faciliter la recherche	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Partiel	La première phase de développement du thésaurus préliminaire est complétée. Une autre demande de subvention à l'OIF sera effectuée en 2011 afin de poursuivre les travaux.
Ajouter des fenêtres de visionnement de vidéos	% de réalisation du projet	100 % du projet complété	Atteint	L'acquisition d'un logiciel de lecture de vidéos en mode Flash a été faite pour permettre l'ajout de fenêtres de visionnement.
Ajouter une zone de travail	% de réalisation du projet	100 % du projet réalisé avant juin 2010	Atteint	Les comités techniques FRANCOPOL ont maintenant la possibilité de déposer dans le CFIS leurs documents dans une zone qui leur est dédiée.

3. ÉTATS FINANCIERS

Rapport du secrétariat général et de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Tel qu'exprimé dans le rapport des vérificateurs, à l'avis de la firme MALLETT, SENCRL, comptables agréés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Claude Levac
Secrétaire général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre Saint-Antoine
Trésorier

Paris, le 5 juin 2011

Résultats de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010
Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros

	2010		2009	
PRODUITS				
Colloques	-	-	27 888 \$	18 593 €
Contributions des membres	23 253 \$	17 458 €	21 443 \$	14 296 €
Subventions	92 411 \$	69 383 €	168 201 \$	112 140 €
Revenus de gestion	820 \$	616 €	-	-
	116 484 \$	87 457 €	217 532 \$	145 029 €
CHARGES				
Colloques	-	-	25 518 \$	17 013 €
Cybercriminalité	18 215 \$	13 676 €	-	-
Frais bancaires	1 376 \$	1 033 €	779 \$	519 €
Fournitures de bureau et papeterie	-	-	135 \$	90 €
Perte de change	5 544 \$	4 163 €	4 573 \$	3 052 €
Plateforme Web et CFIS	474 \$	356 €	11 109 \$	7 406 €
Services professionnels	2 175 \$	1 633 €	23 289 \$	15 527 €
Soutien aux activités internationales	64 964 \$	48 775 €	112 963 \$	75 313 €
Soutien aux activités nationales	-	-	2 000 \$	1 333 €
Soutien aux comités techniques	1 315 \$	987 €	-	-
	94 063 \$	70 623 €	180 366 \$	120 253 €
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	22 421 \$	16 834 €	37 166 \$	24 776 €
ACTIFS NETS, début de l'exercice	71 166 \$	53 432 €	34 000 \$	22 668 €
ACTIFS NETS, fin de l'exercice	93 587 \$	70 266 €	71 166 \$	47 444 €

Bilan au 31 décembre 2010

	2010		2009	
ACTIFS				
ACTIFS À COURT TERME				
Encaisse	85 892 \$	64 488 €	107 299\$	71 533 €
Dépôt de garantie, 0,3 %, encaissable en octobre 2011	10 000 \$	7 508 €	10 000\$	6 667 €
Créances	27 310 \$	20 505 €	20 098 \$	13 398 €
	123 202 \$	92 501 €	137 397\$	91 598 €
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	16 388 \$	12 304 €	66 231 \$	44 154 €
Apports reportés	13 227 \$	9 931 €	-	-
	29 615 \$	22 235 €	66 231 \$	44 154 €
ACTIFS NETS	93 587 \$	70 266 €	71 166 \$	47 444 €
	123 202 \$	92 501 €	137 397\$	91 598 €

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Comité de direction



Émile Pérez

Président
Directeur – Direction de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)



Claude Levac

Secrétaire général
Directeur – Direction des normes professionnelles
Sûreté du Québec (Canada)



Pierre St-Antoine

Trésorier
Directeur - Bureau des affaires institutionnelles et des communications
École nationale de police du Québec (Canada)



Thierry Dierick

Vice-président Europe
Directeur
Académie Provinciale de Police Emilien Vaes (Belgique)



Alain Tousignant

Vice-président Amériques
Directeur principal de l'apprentissage
Gendarmerie royale du Canada (Canada)

Vacant

Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient



Alain Bauer

Vice-président associatif
Président du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance
et des réponses pénales
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (France)

4.2 Bureau International

Nom	Organisation	Pays
Alain Bauer	Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales	France
Claude Bingen Remplacé par Christian Gatti	Police Grand-Ducale	Luxembourg
Bertrand Cavallier	Gendarmerie nationale	France
Thierry Dierick	Académie de Police Emilien Vaes	Belgique
Raymond Duquette	Collège canadien de police	Canada
Vanessa Gay-Para	Police fédérale	Belgique
Laurent Krügel	Écoles romandes de police	Suisse
Claude Levac	Sûreté du Québec	Canada
Richard Marangoni	Sûreté publique de Monaco	Monaco
Peter-Martin Meier	Institut Suisse de Police	Suisse
Émile Pérez	Ministère de l'Intérieur	France
Pierre St-Antoine	École nationale de police du Québec	Canada
Alain Tousignant	Gendarmerie royale du Canada	Canada

4.3 Équipe du secrétariat général et de la trésorerie

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres.

Permanence

- **Anne Colomb** - remplacée par **Jean-Luc Chauvet** (en septembre)
Direction de la coopération internationale – Ministère de l'Intérieur
- **Renée-Maude Lebrun** - remplacée par **Claire Malbouires** (en octobre)
Direction des relations internationales et du protocole – Sûreté du Québec
- **Suzanne Roy**
École nationale de police du Québec

Collaborateurs

- **Nadine Carmel-Tremblay** – Sûreté du Québec
- **Camille Cossette Girard** – École nationale de police du Québec
- **Patrice Ferrando** – Direction de la coopération internationale
- **Michel Gagnon** – Collège de Maisonneuve
- **Guillaume Landry** – Bureau international des droits des enfants
- **Sophie Levac** – Sûreté du Québec
- **Barbara Maton** – Académie de police Émilien Vaes



4.4 Coordonnateurs des comités techniques

Approche par compétence

Yves Chagnon – École nationale de police du Québec

Partage documentaire et CFIS

Camille Cossette Girard – École nationale de police du Québec

Cybercriminalité

Frédéric Gaudreau – Sûreté du Québec

Études et recherche

Marcel-Eugène LeBeuf – Gendarmerie royale du Canada

Gestion des incidents critiques et négociation en situation de crise

Raymond Duquette – Collège canadien de police